



Problème facture xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **Romain D**, le **20/08/2018** à **17:30**

Bonjour,

Suite a un vandalisme de mon véhicule, mon assurance m'a renvoyé vers xxxxxx, vitre portière gauche du véhicule était cassée ainsi que vitre rétroviseur, la facture arrive une quarantaine d'euros à ma charge, et puis 3 semaines après coup de téléphone de l'entreprise qui me réclame maintenant + de 100€ car me dit-elle mon assurance ne prend pas en charge le rétro uniquement la vitre et que le constructeur de mon véhicule ne faisant pas uniquement la vitre, donc ils avaient changé le retro en entier sans m'en avertir ni me consulter. Quels sont mes recours? Mon véhicule étant ancien régler 1 quart du prix du véhicule en l'état pour changer un rétro si je l'avais su je n'aurais pas fait une telle chose bien entendu. Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Romain D**, le **21/08/2018** à **09:35**

Up!

Par **miyako**, le **25/08/2018** à **22:32**

Bonsoir,

Il faut voir les conditions générales de votre contrat d'assurance , le coefficient de vétusté applicable et la franchise éventuelle.

Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **miyako**, le **25/08/2018** à **22:38**

Bonsoir,

Il faut voir les conditions générales de votre contrat d'assurance , le coefficient de vétusté applicable et la franchise éventuelle.

Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **miyako**, le **25/08/2018** à **22:39**

Bonsoir,

Il faut voir les conditions générales de votre contrat d'assurance , le coefficient de vétusté applicable et la franchise éventuelle.

Amicalement vôtre

suji KENZO